Covid-19 : les pharmaciens sont aussi en première ligne !

Abderrahim DERRAJI - 2020-03-23 13:17:49 - Vu sur pharmacie.ma

Depuis le début de la crise sanitaire du Covid-19, les professionnels de santé se rendent à leur lieu de travail avec la peur au ventre. Les pharmaciens d'officine ne font pas exception, et il en est de même pour leurs collaborateurs. Faut-il porter des gants ? Peut-on travailler sans masques ? Doit-on placer des panneaux en plexiglas sur le comptoir ou fermer la pharmacie comme lors des gardes de nuit ? Doit-on limiter la vente de certains médicaments à une boîte par malade ? Peut-on substituer les médicaments pour éviter les déplacements des malades ? Autant de questions qui nécessitent aujourd'hui la diffusion de consignes claires à tous les pharmaciens du Royaume. L'aménagement des horaires de travail est également un des sujets cuisants qui taraudent les pharmaciens. Le maintien des horaires habituels complique les déplacements des collaborateurs des pharmaciens particulièrement après dix-huit heures. Les conseils et les syndicats devraient travailler la main dans la main pour permettre l'adoption d'horaires plus appropriés avec une répartition des pharmacies de garde permettant de réduire au maximum les déplacements des patients. La gestion des stocks de médicaments n'est pas non plus chose aisée. Il y a une forte pression sur certaines molécules induites par les achats «paniques». Le ministre de la Santé a rapidement réagi en exigeant des pharmaciens de ne délivrer qu'un mois de traitement à la fois, mais cela suffira-t-il ? Rien n'est moins sûr, le contexte actuel favorise les achats sans passer par les cabinets médicaux où la distanciation recommandée peut être compromise. Il semble de ce fait préférable de favoriser autant que possible le renouvellement des ordonnances des patients équilibrés en respectant à la lettre les consignes du médecin et en respectant un mois de traitement au maximum. Il faut également éviter de délivrer sans ordonnances les antibiotiques et particulièrement certains macrolides que les malades cherchent à stocker par ce qu'ils font partie d'un «protocole de prise en charge du Covid-19» qui circule sur la Toile. Si rien n'est fait, le marché risque d'être totalement asséché de ces molécules précieuses ce qui compliquera la prise en charge future des malades qui pourraient être infectés par le Covid-19. Et que dire des masques dont on a tant besoin et que les pharmaciens n'en trouvent plus, y compris pour eux-mêmes et pour leur personnel ? On peut en dire autant du gel hydro-alcoolique, et même de l'alcool nécessaire à la préparation des alternatives de ces gels. Certes, ce n'est pas le moment de définir les responsabilités, mais tôt ou tard, il va falloir revoir de fond en comble le circuit de distribution des produits de santé. Tout le monde a constaté que le prix public de vente des médicaments est resté inchangé dans les pharmacies. Ce n'est malheureusement pas le cas de certains dispositifs médicaux dont les prix anormalement élevés ont été imposés par les intermédiaires !